

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 09-14400 / 108668
AHMETOVIC Mevludin, 2000 Neuchâtel
nettoyage/entretien des installations de ventilation (restaurant, hôtel) en
Suisse romande
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
8 H
13.08.2009–31.08.2012 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 09-14403 / 110755
Technicair SARL, 1227 Carouge GE
nettoyage/entretien des installations de ventilation (restaurant, hôtel)
besoins spéciaux de consommation
2 H
01.09.2009–31.08.2012 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)

- 09-14350 / 111682
Electro-Matériel SA, 1211 Genève 26
– Logistique; réception de la marchandise et triage. – Chauffeurs; livraison du
matériel chez les électriciens du canton de Genève et Vaud
besoins spéciaux de consommation
4 H
01.06.2009–31.05.2012 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 09-14404 / 108473
Reuters SA, 1245 Collonge-Bellerive
interventions d'urgence sur le centre technique GTC-G (Global Technical Center-
Genève)
besoins spéciaux de consommation
1 H
17.07.2009–31.07.2012 (Renouvellement)

Permis de travail pour les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 09-14402 / 110731
Blanchinet 48 Sàrl, 1027 Lonay
blanchisserie
besoins spéciaux de consommation
1 H, 6 F
01.08.2009–31.07.2012 (Renouvellement)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 09-14401 / 108520
AAA Ambulances Service SA, 1260 Nyon
service ambulance
besoins spéciaux de consommation
8 H, 4 F
23.07.2009–31.07.2012 (Renouvellement)
- 09-14405 / 108473
Reuters SA, 1245 Collonge-Bellerive
département Network Operations
besoins spéciaux de consommation
8 H
17.07.2009–31.07.2012 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 09-14103 / 101614
Biwi SA, 2855 Glovelier
fabrication de bracelets
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
39 H, 39 F
01.07.2009–30.06.2012 (Renouvellement/modification)
- 09-14229 / 108425
ADATIS S.A., 1920 Martigny
plasturgie
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
6 H, 9 F
01.07.2009–30.06.2012 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)

- 09-14104 / 101614
Biwi SA, 2855 Glovelier
conception et personnalisation des cartes d'identités.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
2 H, 1 F
01.07.2009–30.06.2012 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)

- 09-13856 / 100485
A. Polli SA, 1052 Mont-sur-Lausanne
laboratoire de production (boulangerie et traiteur)
besoins spéciaux de consommation
42 H, 3 F
01.06.2009–31.05.2012 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 09-14238 / 100999
Dixi Cylindre SA, 2400 Le Locle
décolletage CNC + came (ravitaillement)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
4 H
01.08.2009–31.07.2012 (Renouvellement/modification)

- 09-14295 / 111528
Ch. Schmid Boulangerie – Pâtisserie, 1880 Bex
production en boulangerie et pâtisserie (labo).
besoins spéciaux de consommation
4 H
01.05.2009–30.04.2012 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Case postale, 3000 Berne 14, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

9 juin 2009

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail